



Bulletin d'information French Language Arts 30–1

Programme d'examens de diplôme **2023-2024**

Ce document est destiné principalement au(x) :

Élèves

Enseignants ✓ de French Language Arts 30–1

Administrateurs

Parents

Grand public

Autres

Bulletin d'information de French Language Arts 30–1 de 2023-2024

Diffusion : Ce document est diffusé sur le [site Web d'Alberta Education](#).

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© 2023, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 6^e étage, 10044, 108^e Rue N.-O., Edmonton (Alberta) T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Introduction	1
· Pondération	1
Sécurité des examens	2
Durée des examens en vue de de diplôme	2
Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme	3
Plusieurs versions des examens de diplôme	4
Participation des enseignants	5
Tests expérimentaux	6
· Comment les tests expérimentaux aident-ils les enseignants et les élèves?	6
· Comment utilise-t-on les données fournies par les tests expérimentaux?	6
· Tests expérimentaux de sciences humaines	6
· Comment les enseignants peuvent-ils inscrire leurs élèves aux tests expérimentaux?	7
· Tests expérimentaux numériques	7
Modèles de tests	8
Versions substituts de modèles de tests	8
Version sonore des examens de diplôme	8
Pratique et normes d'évaluation en French Language Arts 30–1	9
Diffusion des examens	10
Évaluation en classe	10
· Documents d'appui	10
Partie A : Production écrite	11
· Description	11
· Feuilles lignées	11
· Références permises	11
· Nombre de mots suggéré	11
· L'écrit expressif (Écrit I)	12
· Insuffisant (INS)	12
· L'écrit littéraire* (Écrit II)	13
· Insuffisant (INS) :	13

· Tableau de spécification	13
<i>Exemple de Partie A : Production écrite</i>	16
· Exemple d'écrit I : écrit expressif	17
· Critères de notation, écrit expressif 2023-2024	18
· Exemple d'écrit II : écrit littéraire	20
· Critères de notation, écrit littéraire 2023-2024	22
· Exemple de feuille de notation	26
· Points saillants de la <i>Partie A</i> de l'examen de French Language Arts 30-1	27
Partie B : Lecture	29
· Description	29
· Textes	29
· Questions	29
· Tableau de spécification	31
Liens aux sites Web	34
Annexe	35
· À quoi ressemble une œuvre littéraire?	35
Personnes-ressources en 2023-2024	37

Vous pouvez trouver des documents qui portent sur les examens de diplôme sur le [site Web d'Alberta Education](#).

Introduction

Ce bulletin vise à fournir aux enseignants de French Language Arts 30–1 des renseignements au sujet des examens de diplôme prévus pour l'année scolaire 2023-2024. L'examen de diplôme de French Language Arts 30–1 est conçu sur la base des résultats d'apprentissage (RA) énoncés dans le [Programme d'études du secondaire deuxième cycle – Français langue seconde – immersion \(10-12\) Alberta Education \(2000\)](#). Il sert à évaluer deux domaines importants du programme d'études : la production et la compréhension écrites. Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) et les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) évalués figurent dans les rubriques intitulées *Tableau de spécification* et *Critères de notation* contenues dans ce bulletin.

Pondération

En ce qui concerne les élèves qui ont le statut d'étudiant adulte, la note obtenue à l'examen de French Language Arts 30–1 de diplôme représente 100 % de la note finale.

On recommande aux enseignants de faire part à leurs élèves des renseignements présentés dans ce bulletin.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du programme, veuillez consulter le [site Web d'Alberta Education](#).

Sécurité des examens

Tous les examens de diplôme demeureront en sécurité jusqu'à ce que le ministre de l'Éducation en autorise la publication. Aucune consultation d'un examen qui doit demeurer en sécurité ne sera permise tant que le ministre n'aura pas autorisé sa diffusion publique. Il n'est pas permis de faire une lecture préliminaire des examens en sécurité, d'en discuter ni de les copier, ou de les sortir de la salle où se déroule l'examen. Toutefois, pour les examens de janvier et de juin seulement, les enseignants ont la possibilité de consulter des copies des examens une heure après le début de chaque examen.

Pour les examens de diplôme de mathématiques et de sciences : tous les livrets d'examen doivent demeurer en sécurité avant, pendant et après les sessions d'examen, et ce, sans exception.

Pour les examens de diplôme de sciences humaines, de Français et de French Language Arts : tous les livrets d'examen de la partie A (Questions à réponse écrite) de janvier et de juin doivent demeurer en sécurité, jusqu'à ce que les élèves aient passé tous ces examens. Toutes les autres parties A et les parties B des examens de sciences humaines, Français et French Language Arts, doivent demeurer en sécurité, avant, pendant et après chaque session d'examen, et ce, sans exception.

Tous les livrets inutilisés de tous les examens de diplôme en sécurité doivent être renvoyés à Alberta Education aux dates indiquées dans le document [Significant Dates at-a-Glance](#) (en anglais seulement).

Pour obtenir plus d'informations au sujet des copies de consultation et la sécurité des examens, veuillez consulter la page [Gestion des examens de 12^e année](#).

Durée des examens en vue de de diplôme

Tous les élèves disposent de plus de temps pour passer les examens de diplôme. Autrement dit, s'ils en ont besoin, tous les élèves peuvent prendre jusqu'à 6 heures pour terminer l'examen de diplôme de French Language Arts 30-1. L'examen est toutefois conçu pour que la majorité des élèves puissent le terminer sans difficulté en 3 heures. Les directives relatives à cet examen indiquent la durée allouée ainsi que la durée maximale permise.

Du temps supplémentaire est alloué aux examens de diplôme dans toutes les matières, mais la durée maximale des examens varie d'une matière à l'autre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les accommodements et autres appuis dont peuvent bénéficier les élèves, veuillez consulter la page [Gestion des examens de 12^e année](#).

Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme

Un des objectifs d'Alberta Education est de pouvoir comparer directement les résultats des élèves aux examens d'une session d'examens à l'autre, de façon à ce que l'évaluation soit équitable à chaque session.

Pour atteindre cet objectif, certaines questions sont répétées d'un examen à l'autre. Ces questions d'ancrage servent à déterminer si le rendement des élèves à une session donnée est différent de celui des élèves à une autre session. Les questions d'ancrage servent aussi à déterminer si le niveau de difficulté des questions uniques (les questions qui n'ont pas fait partie d'un examen précédent) est différent de celui des questions uniques de l'examen initial de référence à l'aide duquel on a établi les normes de rendement qui s'appliquent à tous les élèves.

Une méthode statistique appelée mise en équivalence permet de tenir compte de différences en ce qui concerne le niveau de difficulté d'un examen à l'autre. Les notes d'examen pourront être rajustées selon le niveau de difficulté de l'examen et comparativement à l'examen initial de référence. Par conséquent, les notes ainsi équilibrées auront la même signification, peu importe quand les élèves passent l'examen et quels élèves le passent. Les notes équilibrées des examens de diplôme sont communiquées aux élèves. Vous trouverez plus d'informations sur le processus de mise en équivalence à la page [Gestion des examens de 12^e année](#).

En raison de la sécurité requise pour assurer que le rendement des élèves est évalué de façon équitable et appropriée au fil des ans, l'examen de diplôme de French Language Arts 30–1 devra demeurer en sécurité et ne sera donc pas rendu public au moment où les élèves le passeront.

Plusieurs versions des examens de diplôme

Il peut y avoir deux versions différentes des examens de diplôme dans certaines matières lors des principales sessions d'examen (janvier et juin). Le processus d'équilibre de chacun de ces deux examens est effectué comparativement à l'examen initial de référence afin d'assurer l'application des mêmes normes dans chaque examen. Les deux examens respectent les mêmes spécifications du plan d'ensemble d'examen et sont révisés par un comité de révision technique.

Pour faciliter l'analyse des résultats à l'échelle de l'école, chaque école recevra une seule version d'examen de diplôme par matière. Dans certaines matières offrant une version de l'examen traduit en français, les élèves passeront l'un de ces deux examens en anglais ou en français.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats

Diploma.exams@gov.ab.ca

ou

Évaluation des études en français

French.Assessment@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques

Exam.admin@gov.ab.ca

Participation des enseignants

Pour élaborer des examens de diplôme de haute qualité, Alberta Education travaille en étroite collaboration avec les enseignants. Des enseignants de toute l'Alberta participent à plusieurs aspects de l'élaboration des examens de diplôme, dont l'élaboration de questions et la conception, la révision, la gestion et la correction des tests expérimentaux; la révision des examens de diplôme ainsi que leur notation.

L'élaboration des questions d'examen, de leur rédaction jusqu'à leur parution dans un examen, prend au moins un an. Les rédacteurs des questions qui figurent dans les examens de diplôme French Language Arts 30–1 sont des enseignants de French Language Arts 30–1 de l'Alberta. Après la première année de mise en œuvre provinciale du programme d'études, les questions sont testées pour assurer leur pertinence et leur validité. Les examens sont passés en revue par des réviseurs, puis sont validés par des groupes de travail composés d'enseignants et de spécialistes des programmes d'études.

Alberta Education accorde beaucoup d'importance à la participation des enseignants et fait appel chaque année aux conseils scolaires pour obtenir le nom des enseignants qui souhaitent participer au processus d'élaboration des examens. On encourage les enseignants qui souhaitent élaborer des questions, concevoir, réviser des tests expérimentaux ou participer à leur validation à demander à leur direction comment procéder pour que leur participation à ces groupes de travail soit approuvée. Même si l'approbation de ces noms a lieu au début de l'automne, les noms des enseignants intéressés peuvent être soumis pour approbation tout au long de l'année.

Les autorités scolaires peuvent également proposer le nom d'enseignants pour noter les productions écrites des examens en sciences humaines et en mathématiques. L'appel des mises en candidatures est lancé au début septembre (pour les sessions de notation de janvier et d'avril) et de nouveau en février (pour les sessions de notation de juin, d'août et de novembre). On encourage les enseignants qui souhaitent participer à la notation des examens de diplôme d'en parler à leur direction d'école.

Périodiquement, nous pouvons envoyer de l'information aux enseignants de French Language Arts 30–1 qui sont sur notre liste de personnes-ressources. Si vous n'êtes pas sur cette liste et que vous aimeriez participer aux activités d'évaluation en French Language Arts 30–1, veuillez nous en informer par courriel, à French.Assessment@gov.ab.ca.

Tests expérimentaux

Les tests expérimentaux représentent une étape essentielle de l'élaboration d'examens provinciaux justes, valides et fiables. Les tests expérimentaux permettent de récolter des données sur des questions avant qu'elles soient intégrées dans un examen de diplôme. À travers la province, des élèves qui suivent des cours faisant l'objet d'un examen de diplôme doivent répondre à ces questions afin de déterminer leur niveau de difficulté et si elles sont appropriées. Un grand échantillon d'élèves doivent passer chaque test expérimental pour fournir aux concepteurs d'examens des renseignements fiables (données statistiques et commentaires écrits faits par des enseignants et des élèves).

Comment les tests expérimentaux aident-ils les enseignants et les élèves?

Les enseignants reçoivent la note attribuée à chaque élève dans les plus brefs délais, ce qui leur permet d'obtenir des renseignements immédiats et utiles sur le niveau de rendement de leurs élèves. Les élèves bénéficient eux aussi des tests expérimentaux parce que cette expérience ressemble dans une certaine mesure à celle d'un examen de diplôme. Les tests expérimentaux offrent aux élèves et aux enseignants de bons exemples du format et du contenu des questions qui pourraient figurer dans les examens. Et finalement, les tests expérimentaux représentent une façon de rassurer les élèves, les enseignants et les parents sur le fait que les questions qui seront dans les examens ont été soumises à un processus rigoureux de rédaction, de perfectionnement et de validation.

Comment utilise-t-on les données fournies par les tests expérimentaux?

Les données tirées des tests expérimentaux indiquent la validité, la fiabilité et l'équité de chaque question. Les questions qui répondent à certains critères seront retenues pour être intégrées dans de futurs examens de diplôme.

Il se peut que certaines questions ou séries de questions ne fonctionnent pas aussi bien que ce à quoi on s'attendait. Ces questions peuvent faire l'objet d'une révision et être de nouveau testées. Ces modifications sont influencées par les commentaires écrits soumis par les élèves et les enseignants, qui offrent des suggestions précieuses sur la pertinence des questions, sur la durée appropriée et la longueur des tests, sur la facilité de lecture, la clarté et la pertinence des images et des illustrations ainsi que sur la difficulté des questions.

Tests expérimentaux de sciences humaines

Bien que la plupart des tests expérimentaux de sciences humaines soient offerts en format imprimé, certains tests sont partiellement offerts en ligne (version hybride). Les élèves qui passent un test expérimental en version hybride reçoivent une copie imprimée des sources ou des textes rattachés aux questions, mais ils répondent aux questions en ligne à l'aide du système de tests en ligne [Quest A+](#) d'Alberta Education.

Les enseignants ont accès à des données sur le rendement de leurs élèves aux tests. Les données qui portent sur les tests expérimentaux en version hybride comprennent le pourcentage d'élèves qui ont sélectionné chaque choix de réponse aux questions à choix multiple.

Les enseignants ont 24 heures pour passer en revue les tests expérimentaux en version numérique ou en version hybride. Quand ils accèdent à un test expérimental en ligne, les enseignants disposent de la même durée pour en prendre connaissance que la durée allouée aux élèves pour passer le test. Les enseignants peuvent choisir d'accéder au test en ligne, d'envoyer leur formulaire de confidentialité, puis de terminer leur session et sortir du test pour y revenir après avoir obtenu les résultats de leurs élèves.

Il est important de noter que la sécurité des questions des tests expérimentaux demeure un élément vital de l'administration des examens de diplôme. Les enseignants qui participent au processus d'administration des tests en ligne doivent s'engager à maintenir la sécurité des questions qui figurent dans les tests expérimentaux. Des copies imprimées des tests expérimentaux en version hybride sont envoyées par la poste aux écoles, et les directions d'école doivent garder ces copies en sécurité jusqu'au moment où les élèves passent les tests expérimentaux. Une fois les tests expérimentaux en version hybride passés, les enseignants devront renvoyer toutes les copies imprimées à Alberta Education dans un délai de deux jours ouvrables.

Vous trouverez plus d'information sur les dates d'échéance, le déroulement et la sécurité des tests expérimentaux sur la [page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#).

Comment les enseignants peuvent-ils inscrire leurs élèves aux tests expérimentaux?

Les enseignants qui inscrivent leurs élèves à des tests expérimentaux doivent avoir un compte dans le système PAS (Public Authentication System). Les inscriptions à tous les tests expérimentaux doivent se faire au moyen du système d'inscription en ligne [Field Test Request](#).

Des renseignements supplémentaires au sujet des tests expérimentaux, y compris les dates d'échéance pour s'inscrire aux tests expérimentaux et les faire passer, sont disponibles sur la [page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#) ou en s'adressant à Field.Test@gov.ab.ca.

*Nouveau Tests expérimentaux numériques

Les tests expérimentaux en version numérique sont accessibles par le biais du [système de tests en ligne Quest A+](#) pour la première administration. Veuillez consulter le guide [Field Test Rules and Request Guide 2023–2024](#) (en anglais seulement) pour obtenir plus de détails sur la deuxième administration.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats
Diploma.exams@gov.ab.ca

ou

Évaluation des études en français
French.Assessment@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques
Exam.admin@gov.ab.ca

Modèles de tests

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Education offre des modèles de tests dans la plupart des matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les élèves peuvent y accéder au moyen de [Quest A+, le système de tests en ligne](#) d'Alberta Education.

Versions substituts de modèles de tests

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Education offre des versions substituts de modèles de tests en versions braille, audio, gros caractères et couleur, et ce, dans toutes les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les écoles de l'Alberta ayant des élèves inscrits de la maternelle à la 12^e année peuvent commander ces tests. Les tests en version braille sont offerts en anglais et, sur demande, en français. Tous les tests sont gratuits, mais en vue d'assurer l'accès à tous, il se peut que le volume des commandes soit limité.

Afin d'en tirer le meilleur parti, les élèves devraient passer les versions substituts de modèles de tests dans des conditions semblables à celles des examens de diplôme. Les mêmes règlements portant sur l'utilisation des ressources et des appareils doivent s'appliquer.

Les versions en braille doivent être renvoyées à Alberta Education après le test.

Pour obtenir plus de détails ou pour passer une commande, veuillez contacter Field.Test@gov.ab.ca.

Version sonore des examens de diplôme

Un document d'appui, [Examples of Descriptions Used in Audio Versions of Humanities Diploma Exams](#) (en anglais seulement) a été élaboré pour aider les enseignants et les élèves qui ont l'intention de se servir de la version sonore d'un examen de diplôme de French Language Arts 30-1.

Pratique et normes d'évaluation en French Language Arts 30–1

Pondération	La note attribuée à l'examen de diplôme de French Language Arts 30–1 compte pour 30 % de la note finale des élèves tandis que la note attribuée par l'école compte pour 70 % de la note finale des élèves en French Language Arts 30–1.	
Format et pondération de l'examen	L'examen de diplôme French Language Arts 30–1 se compose de deux parties : la Partie A : Production écrite (50 %) et la Partie B : Lecture (50 %) .	
Rédactions, catégories de notation et pondération de la <i>Partie A : Production écrite</i>	Écrit I : écrit expressif (20 %) <ul style="list-style-type: none">• Traitement du sujet 12,5 %• Habileté à écrire 7,5 %	Écrit II : écrit littéraire (30 %) <ul style="list-style-type: none">• Traitement du sujet 12,5 %• Organisation 7,5 %• Style et syntaxe 5 %• Orthographe 5 %
<i>Partie B : Lecture</i>	La <i>Partie B : Questions à choix multiple</i> , qui comprend 70 questions à choix multiple, est une évaluation des aptitudes des élèves à appliquer leurs savoirs ainsi que les compétences et les processus décrits dans le Programme d'études de French Language Arts de l'Alberta, de la maternelle à la douzième année. Le tableau de spécification de la <i>Partie B : Questions à choix multiple</i> se trouve aux pages 31 à 33 de ce document.	
Durée des deux parties de l'examen	La <i>Partie A : Production écrite</i> est conçue pour être faite en 3 heures. La <i>Partie B : Lecture</i> est conçue pour être faite en 3 heures.	

Diffusion des examens

La *Partie A : Questions à réponse écrite* des examens de janvier et de juin 2024 sera rendue publique tout de suite après que les élèves auront passé cette partie de l'examen. La *Partie B : Questions à choix multiple* des examens de janvier et de juin 2024 sera gardée en sécurité. La *Partie A : Questions à réponse écrite* et la *Partie B : Questions à choix multiple* seront gardées en sécurité, sans exception, pour les sessions de novembre 2023 ainsi que d'avril et août 2024.

Évaluation en classe

L'évaluation peut prendre différentes formes et plusieurs d'entre elles se prêtent mieux à l'évaluation en salle de classe. Les enseignants doivent s'assurer d'évaluer les progrès de leurs élèves en tenant compte de tous les domaines du programme d'études. Le Programme d'études du secondaire deuxième cycle — Français langue seconde – immersion (10-12) Alberta Education (2000) est disponible sur le [site Web d'Alberta Education](#).

Documents d'appui

Les documents suivants : [Guide des élèves](#), [Copies types de productions écrites des élèves](#) et [Projets FLA/FR 30-1](#) sont disponibles sur le site Web d'Alberta Education.

Partie A : Production écrite

Description

La *Partie A : Production écrite* vaut 50 % de la note totale de l'examen et les élèves ont trois heures pour la faire. La Partie A comporte deux productions écrites reliées entre elles du point de vue thématique à l'aide d'un court texte d'amorce qui constitue le point de départ :

- Écrit expressif
- Écrit littéraire

Feuilles lignées

Les livrets de la Partie A des examens ne comprennent pas de feuilles lignées pour les élèves qui écrivent leurs réponses à la main. Un modèle de feuille lignée bilingue destinée aux réponses écrites (Assignment/Écrit) peut être téléchargé sur le site Web d'Alberta Education [ici](#).

Références permises

Les élèves peuvent utiliser la version imprimée des ouvrages de référence suivants :

- dictionnaire français et/ou dictionnaire bilingue
- dictionnaire de synonymes ou thésaurus
- guide de conjugaison
- *avec Brio : Guide pratique de communication*. Jean, Gladys, avec la collaboration de Bernard Lecerf, Prentice Hall Ginn, Canada, 1996.
- *Référentiel pour la révision de textes*. Collection « Écrire et s'autocorriger », Éditions L'artichaut inc., mars 1995, 2e édition révisée, mars 1996.

Lors de l'examen, les élèves et les examinateurs doivent s'assurer que les ouvrages de référence imprimés ne comportent aucune référence interdite.

Nombre de mots suggéré

Au début de l'année scolaire 2019-2020, un nombre de mots a été suggéré pour chacun des deux écrits de la *Partie A : Production écrite* des examens de diplôme de French Language Arts 30-1. À noter que le nombre de mots suggéré en conjonction avec la durée suggérée sont facultatifs. Ainsi, le nombre de mots ne représente pas un maximum et on ne s'attend pas à ce que les élèves qui rédigent à la main comptent chaque mot individuellement.

Les écarts entre les nombres de mots suggérés, indiqués ci-dessous, ont été établis en fonction de sources diverses, dont des exemples de travaux d'élèves sélectionnés pour les [Copies types de productions écrites](#), ainsi que des discussions avec les psychométriciens et des personnes responsables des programmes d'étude. Ces écarts reflètent également des discussions au sujet des attentes reliées à la Partie A, ayant eu lieu avec les enseignants au cours de l'élaboration des examens.

Nombres de mots suggérés dans chaque écrit

Écrit I — Écrit expressif : 600 à 1 200 mots

Écrit II — Écrit littéraire : 800 à 1 600 mots

À noter : Une page contient environ 300 mots, en fonction de la taille de la police utilisée et d'autres facteurs.

L'écrit expressif (Écrit I)

L'écrit expressif permet à l'élève :

- de communiquer de façon personnalisée et d'y ajouter son propre ton;
- d'utiliser un vocabulaire riche et imagé;
- d'extérioriser ses sentiments ou son point de vue;
- de formuler des souhaits ou des goûts personnels;
- de montrer son savoir-faire
 - en suivant une idée directrice qui respecte le thème d'écriture et le but fixé;
 - en développant ses idées et en les appuyant par des détails et des exemples;
 - en assurant la cohérence par une progression continue et un rapport logique entre les idées;
 - en appliquant les règles lexicales, grammaticales et syntaxiques;
 - en ponctuant son texte.

Pondération : 20 % de la note totale de l'examen

Notation : Les catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit :

Traitement du sujet	12,5 %
Habilité à écrire	7,5 %

Insuffisant (INS)

La mention Insuffisant est attribuée quand le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève ou quand le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

L'écrit littéraire* (Écrit II)

L'écrit littéraire permet à l'élève de :

- réfléchir et de comprendre le thème donné à l'examen, de rechercher des idées et ensuite, les organiser pour rédiger le texte;
- montrer ses connaissances et sa compréhension en analysant le rôle que le thème a joué dans les œuvres littéraires et cinématographiques étudiées en classe de FLA depuis la 10^e année;
- comprendre l'importance que le thème a pu avoir sur les actions, la transformation et l'évolution d'un ou de plusieurs personnages;
- montrer son savoir-faire
 - en rédigeant :
 - une introduction qui présente le sujet amené, le sujet posé et le sujet divisé de façon concise et ainsi, en distinguant bien les idées qui seront développées dans les paragraphes du développement;
 - un développement qui expose logiquement les idées – voire une seule idée par paragraphe, appuyée par des exemples, des détails et une ou des interprétations littéraires;
 - une conclusion qui fait le bilan de la réflexion, va à l'essentiel des idées et des conséquences émises et explore la possibilité d'apporter une nouvelle perspective.
 - en organisant de manière cohérente les phrases, les paragraphes et les idées; en modifiant la construction de la phrase pour expliquer une seule idée; en utilisant des moyens efficaces pour expliquer une idée comme la paraphrase et l'exemple;
 - en utilisant des marqueurs de relation appropriés pour créer des transitions entre les idées, les phrases et les paragraphes;
 - en variant la longueur et la forme des phrases; en faisant des phrases plus courtes, en accordant le verbe avec le sujet auquel il se rapporte; en faisant l'accord en genre et en nombre; en orthographiant correctement les mots; en utilisant un dictionnaire et les ouvrages de référence suggérés;
 - et en appliquant tout autre aspect pertinent à l'amélioration du texte.

Pondération : 30 % de la note totale de l'examen

Notation : Les catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit :

Traitement du sujet	12,5 %
Organisation	7,5 %
Style et syntaxe	5,0 %
Orthographe	5,0 %

Insuffisant (INS) :

La mention Insuffisant n'est pas un indicateur de qualité. La mention Insuffisant doit être attribuée quand :

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présentée dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter le sujet.

Tableau de spécification

Le tableau de spécification (à la page suivante) résume la tâche à accomplir pour chaque production écrite et reflète les résultats d'apprentissage du Programme d'études de French Language Arts de l'Alberta. Le tableau mentionne aussi le pourcentage de la note attribuée à chaque catégorie de notation ainsi que la proportion attribuée à la Partie A dans la note totale de l'examen.

*Veuillez consulter l'annexe du présent document d'œuvres littéraires et cinématographiques auxquelles les élèves se sont référés dans les examens de diplôme antérieurs de French Language Arts 30-1.

Tableau de spécification

French Language Arts 30–1 — Examen de diplôme

			PROPORTION DE LA NOTE TOTALE DE L'EXAMEN PAR	
	Catégories de notation (Critères de notation)	Résultats d'apprentissage*	Catégorie de notation	Production écrite
Écrit expressif On demande aux élèves de s'inspirer de leurs expériences personnelles ou d'autres sources pour présenter une opinion, exprimer une réaction ou traiter d'une information liée au thème donné à l'examen. On leur demande aussi de soigner leur emploi de la langue et d'utiliser des détails précis et des exemples pour communiquer leur message à un public cible.	Traitement du sujet** Les élèves doivent réagir aux idées présentées dans un passage littéraire en établissant un rapport entre leurs propres expériences et le thème présenté dans l'examen.	Habilités/ connaissances PÉ1, PÉ2, PÉ5	12,5 %	20 %
	Habilité à écrire Les élèves doivent écrire clairement et correctement pour bien se faire comprendre.	Habilités/ connaissances PÉ1, PÉ2, PÉ3, PÉ5	7,5 %	

		PROPORTION DE LA NOTE TOTALE DE L'EXAMEN PAR		
	Catégories de notation (Critères de notation)	Résultats d'apprentissage*	Catégorie de notation	Production écrite
Écrit littéraire	Traitement du sujet**	Habilités/ connaissances	12,5 %	30 %
On donne aux élèves un thème d'écriture relié au passage littéraire présenté dans la Partie A de l'examen. On leur demande d'appuyer leurs idées en faisant référence à des œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées durant leurs cours de French Language Arts, tout en leur laissant la liberté de choisir la méthode et le style de leur présentation ainsi que les détails à l'appui (exemples, détails et interprétations). Les élèves doivent s'exprimer clairement et correctement, en respectant leur intention de communication et leur public cible.	Les élèves doivent identifier la ou les œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées en classe correspondant au thème donné à l'examen et y réagir de façon critique. Ils doivent pouvoir interpréter des expériences et des valeurs universelles de l'être humain. Ils doivent aussi développer leurs idées de façon perspicace pour faire ressortir le rapport entre le thème donné, le passage littéraire présenté dans la Partie A de l'examen et leurs connaissances des œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées durant leurs cours de French Language Arts au secondaire.	PÉ1		
	Organisation	Habilités/ connaissances	7,5 %	
	Les élèves doivent développer leurs idées de façon cohérente en choisissant une forme d'organisation appropriée.	PÉ1, PÉ5		
	Style et syntaxe	Habilités/ connaissances	5,0 %	
	Les élèves doivent choisir un vocabulaire et une syntaxe qui leur permettent de communiquer leurs idées de façon précise, claire et efficace.	PÉ3, PÉ5		
	Orthographe	Habilités/ connaissances	5,0 %	
	Les élèves doivent respecter les règles de grammaire, de ponctuation et d'orthographe.	PÉ3, PÉ5		
Proportion de la note totale de l'examen			50 %	50 %

*Tiré du Programme d'études du secondaire deuxième cycle — Français langue seconde – immersion (10-12), Alberta Education (2000)

**Plusieurs habiletés/connaissances décrites dans le Programme d'études du secondaire deuxième cycle — Français langue seconde – immersion (10-12) Alberta Education (2000) sont reflétées dans la catégorie Traitement du sujet.

À noter : seuls les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) mesurables (Am) sont évalués.

Exemple de *Partie A : Production écrite*

Lisez attentivement le texte intitulé *Précipices* et réfléchissez-y bien avant de rédiger vos deux écrits.

Précipices

C'était notre dernier voyage sur les Hauts-Plateaux avant la mutation de mon père vers la plaine. Le dernier été sur les terres rouges. Ma mère avait préparé pour le pique-nique un plateau entier d'œufs durs, posé sur l'arrière de la Jeep.

Au dernier tournant abordé par la voiture, une biche traverse la route. L'ordonnance¹ de mon père, qui est au volant, fait une embardée. La Jeep dérape et se met en travers du bas-côté de la route, une roue dans le précipice. Nous sommes indemnes (sinon je ne serais pas là aujourd'hui pour vous raconter cette histoire), malgré l'équilibre précaire du véhicule. Sautant de la voiture, sur la route rouge assombrie par la pluie de la veille, j'ai contemplé le précipice où sont tombés les trente-six œufs durs. Ils prennent des chemins tous différents. Certains disparaissent rapidement dans les broussailles. D'autres zigzaguent follement, entraînés par la pesanteur. D'autres encore tressautent, comme agités d'une vie propre. J'ai suivi des yeux, longtemps, un œuf au parcours cahoteux. D'autres, avant moi, ont associé la rondeur avec l'idée de l'âme [...].

Anna Moï

¹ordonnance — domestique militaire

MOÏ, Anna. *L'écho des rizières*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2007. Reproduit avec la permission d'Anna Moï.

Exemple d'écrit I : écrit expressif

ÉCRIT EXPRESSIF

Durée suggérée : 50 à 60 minutes

Nombre de mots suggéré : 600 à 1 200 mots

Le texte *Précipices* raconte la mésaventure d'une famille et l'évènement qui en découle : la dégringolade de 36 œufs dans un précipice. Suite à la chute, ils prennent des directions différentes à cause des changements sur le terrain. À l'image du parcours de vie des individus, les œufs étaient au même point de départ mais ont suivi des chemins différents.

Que vous suggère *Précipices* à propos du parcours de vie d'un individu? En vous inspirant de vos expériences ou de celles d'autres personnes, rédigez un écrit expressif à ce sujet. Montrez comment vous ou quelqu'un d'autre, malgré une situation semblable au départ, avez suivi un parcours de vie différent. Expliquez-en les conséquences.

Dans la planification de votre écrit expressif, vous devez :

- faire un plan approprié qui vous permettra d'**analyser le thème proposé ou son contraire** dans l'examen, par exemple un parcours de vie différent ou un parcours de vie semblable;
- choisir la façon de traiter le sujet présenté en tenant compte du public cible;
- vous exprimer de manière personnelle, critique ou créative;
- communiquer des idées et/ou des impressions relatives à ce sujet sous forme de prose;
- vous exprimer dans une langue soignée et de façon cohérente.

Idées ou plan

Critères de notation, écrit expressif 2023-2024

Traitement du sujet

(12,5 points)

En notant le Traitement du sujet, compte tenu des attentes décrites dans le Programme d'études de French Language Arts, de l'intention de communication de l'élève et du projet d'écriture, le correcteur doit prendre en considération :

- dans quelle mesure le texte se rapporte au sujet donné et respecte le but fixé par l'élève;
- la pertinence des idées et des détails présentés par rapport au sujet donné (exemples, preuves, anecdotes, descriptions, etc.);
- la cohérence dans le développement du sujet (l'idée directrice est poursuivie tout au long du texte).

Faible

F

L'élève mentionne à peine le sujet donné et le but qu'il s'est fixé est obscur. Les idées et les détails sont insignifiants ou superflus. Le texte de l'élève ne respecte pas le projet d'écriture. La cohérence n'est pas assurée, car les informations présentées n'ont pas de rapport logique entre elles et ne permettent pas de suivre l'idée directrice.

Limité

L

L'élève a effleuré le sujet donné malgré le but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont rudimentaires ou répétitifs laissant place à l'interprétation. Il manque une idée importante pour respecter le projet d'écriture. La cohérence est rarement assurée car il y a peu d'unité entre les informations présentées; il est difficile de suivre l'idée directrice.

Satisfaisante

S

L'élève a réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont parfois appropriés, mais respectent le projet d'écriture. La cohérence est assurée grâce à une progression continue des informations présentées; par contre, l'idée directrice peut, à l'occasion, être difficile à suivre.

Habile

H

L'élève a bien réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont appropriés et respectent le projet d'écriture. La cohérence est assurée grâce à une progression continue des informations présentées; il est facile de suivre l'idée directrice.

Excellent

E

L'élève a adroitement réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont très appropriés et respectent particulièrement bien le projet d'écriture. La cohérence est assurée par une progression continue et un rapport logique entre les informations présentées; l'idée directrice est clairement identifiable tout au long du texte.

La mention **Insuffisant (INS)** : Le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève de traiter du sujet donné ou le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

Habilité à écrire

(7,5 points)

En notant l'Habilité à écrire, compte tenu des attentes décrites dans le Programme d'études de French Language Arts, le correcteur doit prendre en considération l'efficacité du style et si l'effet créé par le ton de l'élève est susceptible de créer de l'intérêt chez le destinataire ainsi que vérifier dans quelle mesure l'élève :

- respecte la syntaxe;
- choisit le vocabulaire de manière appropriée;
- applique les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale.

Le correcteur doit tenir compte du nombre d'erreurs par rapport aux RAS établis par le programme d'études, des contraintes propres à un examen, de la longueur et de la complexité du texte.

Faible

F

Le texte de l'élève ne tient pas compte du destinataire. La structure des phrases est fautive. L'élève emploie un vocabulaire pauvre, inapproprié ou erroné. L'élève n'applique pas les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs empêchent la communication.

Limité

L

Le texte de l'élève ne tient pas compte du destinataire. La structure des phrases est souvent maladroite; les phrases sont mal construites, trop longues ou inachevées. L'élève emploie un vocabulaire simpliste, répétitif ou imprécis. L'élève applique peu les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs nuisent à la clarté de la communication.

Satisfaisante

S

Tout en répondant à l'intention de communication, les indications démontrant la prise en compte du destinataire ne sont pas nombreuses ou peuvent être implicites. Les phrases sont plutôt simples et la structure peut varier à l'occasion, mais les phrases complexes, s'il y en a, peuvent être mal construites. L'élève emploie un vocabulaire plutôt général. L'élève applique certaines règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et des erreurs peuvent nuire à la clarté de la communication.

Habile

H

À l'occasion, l'élève utilise des moyens susceptibles de créer de l'intérêt chez le destinataire. Les phrases sont souvent bien construites et la structure varie généralement. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié. L'élève applique souvent les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs nuisent peu à la qualité et à la clarté de la communication.

Excellent

E

Divers moyens sont utilisés pour susciter l'intérêt du destinataire. Les phrases sont adroitement construites et la structure est variée. L'élève emploie un vocabulaire riche et soigneusement choisi. L'élève applique la plupart des règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et de rares erreurs ne nuisent ni à la qualité ni à la clarté de la communication.

La mention **Insuffisant (INS)** : Le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève de traiter du sujet donné ou le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

Exemple d'écrit II : écrit littéraire

ÉCRIT II : LITTÉRAIRE

Durée suggérée : 1 h 30 à 1 h 40

Nombre de mots suggéré : 800 à 1 600 mots

Réfléchissez aux idées que vous avez exprimées sur le parcours de vie d'un individu dans l'écrit expressif.

Examinez l'importance attribuée au thème du parcours de vie d'un individu dans les œuvres littéraires* et cinématographiques que vous avez étudiées dans vos cours de French Language Arts depuis la 10^e année. Choisissez une ou plusieurs œuvres et discutez du thème présenté dans cet examen. Analysez comment certains personnages ayant une situation semblable au départ ont suivi un parcours de vie différent. Expliquez ce qui en a résulté.

Dans la planification de votre écrit littéraire, vous devez :

- faire un plan approprié qui vous permettra d'**analyser le thème proposé ou son contraire** dans l'examen, par exemple un parcours de vie différent ou un parcours de vie semblable;
- choisir une ou des œuvres qui soutiennent votre intention de communication;
- développer vos idées et les appuyer à l'aide de détails et d'exemples appropriés, significatifs et pertinents;
- vous exprimer dans une langue soignée et de façon cohérente.

*romans, pièces de théâtre, nouvelles

Écrit II : Littéraire

Réflexion personnelle sur le choix de l'œuvre ou des œuvres (Durée suggérée : 10 à 15 minutes)

Vous pouvez utiliser cette page pour votre planification. L'information que vous présenterez ci-dessous aidera les correcteurs à identifier l'œuvre ou les œuvres que vous aurez choisie(s) pour appuyer vos idées. Remarque : les correcteurs qui noteront votre écrit littéraire connaîtront les œuvres littéraires ou cinématographiques que vous aurez choisies.

Expliquez brièvement les raisons qui vous ont amené à choisir l'œuvre ou les œuvres que vous avez sélectionnée(s) pour appuyer vos idées. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le style télégraphique, un diagramme ou toute autre forme de schématisation.

Œuvre(s) et auteur(e)(s)

Raison(s) de votre choix

Réflexion personnelle

Critères de notation, écrit littéraire 2023-2024

Traitement du sujet

(12,5 points)

En notant le Traitement du sujet, compte tenu des attentes décrites dans le programme d'études de French Language Arts, de l'intention de communication de l'élève et du thème donné, le correcteur doit prendre en considération :

- la pertinence des idées présentées;
- l'efficacité et la qualité des détails choisis pour développer chaque idée;
- dans quelle mesure l'élève fait un rapport entre le thème donné et l'œuvre ou les œuvres littéraires choisies et présente des arguments pertinents.

Faible F	Les idées sont insignifiantes ou elles n'ont aucun rapport avec le thème donné. Les détails, s'il y en a, sont sans importance. Les interprétations littéraires sont erronées et ne démontrent aucune compréhension de l'œuvre ou du thème donné.
Limité L	Les idées sont superficielles et démontrent une compréhension limitée du thème donné. Les détails sont inappropriés et appuient peu les idées présentées. Les interprétations littéraires sont contestables et peu développées, et il est difficile d'en vérifier la validité.
Satisfaisante S	Les idées sont simples et démontrent une compréhension relative du thème donné. Les détails sont ordinaires et appuient partiellement les idées. Les interprétations littéraires sont souvent correctes, quoiqu'à l'occasion formulées sous forme de résumé, et elles soutiennent généralement l'intention de communication.
Habile H	Les idées sont appropriées et démontrent une compréhension juste du thème donné. Les détails sont précis et appuient concrètement les idées. Les interprétations littéraires sont valables et elles soutiennent l'intention de communication.
Excellent E	Les idées sont perspicaces et démontrent une compréhension approfondie du thème donné. Les détails sont choisis avec soin et appuient efficacement les idées. Les interprétations littéraires sont pertinentes et elles justifient l'intention de communication.

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention Insuffisant doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

Organisation

(7,5 points)

En notant l'Organisation, compte tenu des attentes décrites dans le programme d'études de French Language Arts, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure l'élève réussit à :

- rédiger une introduction qui précise son intention de communication;
- donner une continuité et une progression à son texte en utilisant des marqueurs de relation et des organisateurs textuels;
- garder en perspective l'idée directrice tout au long du texte;
- rédiger une conclusion qui donne une impression générale du sujet traité.

Faible

F

Le manque d'organisation du texte s'illustre par une introduction inutile ou inexistante. L'absence de marqueurs de relation et d'organismes textuels donne un texte très peu fluide. L'ordre confus des idées et des détails ne soutient pas l'idée directrice. La conclusion est inexistante ou elle est sans rapport avec le sujet traité.

Limité

L

Le manque d'organisation du texte s'illustre par une introduction discernable, mais qui n'oriente pas vraiment la suite du texte. L'utilisation peu adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte peu fluide. L'ordre chaotique des idées et des détails soutient faiblement l'idée directrice. La conclusion est maladroite et vaguement reliée au sujet traité.

Satisfaisante

S

L'organisation du texte s'illustre par une introduction simple qui oriente la suite du texte. L'utilisation assez souvent adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte plus ou moins fluide. L'ordre machinal des idées et des détails permet de suivre généralement l'idée directrice. La conclusion est ordinaire ou abrupte, mais elle remplit sa fonction.

Habile

H

L'organisation du texte s'illustre par une introduction claire qui oriente la suite du texte. L'utilisation souvent adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte fluide. L'ordre logique des idées et des détails permet de suivre assez facilement l'idée directrice. La conclusion est juste.

Excellent

E

L'organisation du texte s'illustre par une introduction adroite qui incite à poursuivre la lecture. L'utilisation adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte très fluide. L'ordre judicieux des idées et des détails permet de suivre facilement l'idée directrice. La conclusion est efficace.

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention Insuffisant doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

Style et syntaxe

(5 points)

En notant le style et la syntaxe*, compte tenu des attentes décrites dans le programme d'études de French Language Arts, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure l'élève réussit à :

- respecter la syntaxe (la relation entre les mots dans la phrase, la ponctuation, la concordance des temps);
- donner un certain ton à son texte en variant le type des phrases (simples et complexes), la longueur des phrases, la forme des phrases (affirmatives, exclamatives, interrogatives, etc.), le choix du vocabulaire (synonymes, pronoms, expressions, figures de style, etc.);
- éviter les anglicismes syntaxiques, sémantiques et lexicaux.

***Les règles d'accord, qui relèvent aussi de la syntaxe, se retrouvent dans la catégorie suivante.**

Faible

F

La syntaxe n'est pas respectée et freine la compréhension du texte. Le ton est inexistant et le type, la forme et la longueur des phrases ne varient pas. Le vocabulaire est restreint ou inexact. Les anglicismes sont très nombreux.

Limité

L

La syntaxe est peu respectée et empêche une bonne compréhension du texte. Le ton est quasi absent et le type, la forme et la longueur des phrases varient très peu. Le vocabulaire est rudimentaire ou redondant. Les anglicismes sont nombreux.

Satisfaisante

S

La syntaxe est assez souvent respectée dans les phrases simples mais présente des lacunes dans les phrases complexes. Le ton est ordinaire et le type, la forme et la longueur des phrases varient parfois. Le vocabulaire est simple. Les anglicismes sont assez nombreux.

Habile

H

La syntaxe est souvent respectée, mais présente quelques lacunes surtout au niveau de la concordance des temps et de la ponctuation. Le ton est parfois assuré grâce au type, à la forme et à la longueur des phrases qui varient occasionnellement. Le vocabulaire est précis. Les anglicismes sont peu nombreux.

Excellent

E

La syntaxe est respectée à tous les niveaux. Le ton est empreint d'assurance grâce à la variété du type, de la forme et de la longueur des phrases. Le vocabulaire est recherché et diversifié. Les anglicismes sont très peu nombreux.

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention Insuffisant doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

Orthographe

(5 points)

En notant l'orthographe, compte tenu des attentes décrites dans le programme d'études de French Language Arts, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure :

- l'élève respecte les règles de l'orthographe lexicale;
- l'élève respecte les règles de l'orthographe grammaticale (l'accord des noms, des pronoms, des adjectifs, des verbes).

Le correcteur doit tenir compte du nombre d'erreurs par rapport aux RAS établis par le programme d'études, des contraintes propres à un examen, de la longueur et de la complexité du texte.

Faible

F

Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont erronées ou des erreurs fréquentes et maladroitement nuisent considérablement à la communication.

Limité

L

Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont peu observées. De nombreuses erreurs nuisent à la communication.

Satisfaisante

S

Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont assez souvent observées. Un certain nombre d'erreurs ne créent pas d'obstacle majeur à la communication.

Habile

H

Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont souvent respectées. Les quelques erreurs dans un texte relativement complexe ne nuisent pas à la communication.

Excellent

E

Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont respectées. L'absence relative d'erreurs dans un texte complexe facilite la communication.

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention Insuffisant doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

Numéro du correcteur		
	0	0
	1	1
	2	2
	3	3
	4	4
	5	5
	6	6
	7	7
	8	8
	9	9

1. ÉCRIT EXPRESSIF

Traitement du sujet
 Habileté à écrire

F	L	S	H	E	AUCUNE RÉPONSE	○
○	○	○	○	○	INS	○
F	L	S	H	E		
○	○	○	○	○		

Numéro du correcteur		
	0	0
	1	1
	2	2
	3	3
	4	4
	5	5
	6	6
	7	7
	8	8
	9	9

2. ÉCRIT LITTÉRAIRE

Traitement du sujet
 Organisation
 Style/syntaxe
 Orthographe

F	L	S	H	E	AUCUNE RÉPONSE	○
○	○	○	○	○	INS	○
F	L	S	H	E		
○	○	○	○	○		
F	L	S	H	E		
○	○	○	○	○		
F	L	S	H	E		
○	○	○	○	○		

Points saillants de la *Partie A* de l'examen de French Language Arts 30–1

ÉCRIT EXPRESSIF – Voici ce que les enseignants ont remarqué lors de la session de notation de juin 2023.

Points forts

- Beaucoup d'histoires personnelles intéressantes
- Des textes d'un style original et créatif
- Les élèves se sont inspirés du texte d'amorce pour parler de leur enfance
- Les récits étaient émouvants en raison du style et du ton employé

Points à améliorer

- Bien développer le sujet et ajouter des détails
- Appuyer les idées présentées à l'aide d'exemples
- Varier le type et la forme des phrases
- Prendre le temps de vérifier les homophones et les anglicismes
- Revenir à l'idée directrice à la fin du texte
- Savoir accorder les verbes avec leur sujet, les adjectifs avec les noms, quand utiliser le singulier et le pluriel
- Utiliser des synonymes pour éviter la répétition
- Ajouter des figures de style

ÉCRIT LITTÉRAIRE – Voici ce que les enseignants ont remarqué lors de la session de notation de juin 2023.

Points forts

- Une grande variété d'œuvres utilisée
- Le thème de l' « instant présent » a permis à certains élèves de traiter le thème sous différents aspects
- Les idées sont bien développées lorsque le thème est bien compris
- Bonne compréhension des romans et des films

Points à améliorer

- Améliorer la structure de l'introduction avec le sujet amené, sujet posé et le sujet divisé
- Rendre son écrit plus cohérent en employant des marqueurs de relation qui annoncent les paragraphes
- S'assurer d'utiliser une bonne orthographe lexicale et grammaticale pour ne pas nuire à la compréhension
- Faire un emploi plus adroit des phrases introductives et conclusives pour reprendre l'idée directrice
- Cibler des exemples/détails qui appuient concrètement les idées ou les arguments présentés
- Se donner un but dans l'introduction
- Analyser davantage les personnages et leur rapport avec le thème de l'examen
- Retravailler la structure des phrases en les relisant
- Vérifier sa syntaxe en employant des pronoms relatifs (auquel, duquel, dont...)
- Utiliser un vocabulaire recherché et un champ lexical pertinent

Voici une liste des œuvres fréquemment citées et abordées dans les écrits littéraires pour la session de juin 2023 :

Romans

La neige en deuil
Des barbelés dans ma mémoire
L'étranger
Kukum
La route de Chlifa
Le petit prince
L'alchimiste
L'attentat
Ru
L'enfant de Noé
Oscar et la dame rose

Pièces de théâtre

Florence
Antigone
Cyrano de Bergerac
Bousille et les justes
Tit-Coq
Zone
L'avare
Le malade imaginaire

Films

Intouchables
La grande séduction
Demain tout commence
Un sac de billes
Les choristes
La vie est belle
Un homme et son péché
Va, Vis et Deviens
Les Misérables
Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
Monsieur Batignole
La mort suspendue
Le comte de Monte Cristo
Le huitième jour

Nouvelles littéraires

La Parure
L'homme qui plantait des arbres
Pauvre petit garçon

Partie B : Lecture

Description

La *Partie B : Lecture* vaut 50 % de la note totale de l'examen. Les élèves ont trois heures pour la faire. La Partie B comporte 70 questions à choix multiple basées sur différents genres de textes informatifs, narratifs, poétiques ou dramatiques.

Textes

Les textes sont accompagnés d'un préambule ou de notes explicatives quand cela est nécessaire pour établir le contexte. La définition de certains termes est donnée en bas de page pour faciliter la compréhension du texte. Les élèves sont encouragés à lire au complet au moins une fois les textes donnés à l'examen avant de répondre aux questions.

Il arrive parfois que certains textes contiennent des mots ou des expressions empruntés à la langue anglaise. Une explication en bas de page sera alors donnée si ces mots ou expressions nuisent à la compréhension du texte.

De plus, il est possible de retrouver dans certains textes des mots contenant des lettres majuscules telles que É, À ou Ê ou autre sans accent. Dans ces cas, il faut se rappeler que l'omission de l'accent relève du choix de l'auteur et qu'Alberta Education ne publie les textes utilisés dans ces examens qu'avec la permission des auteurs et selon leurs exigences.

Il est important de noter que l'examen peut comporter des textes liés, c'est-à-dire qu'il y a une série de questions reliées à plus d'un texte à la fois.

Questions

Les questions sont conçues pour évaluer les connaissances acquises et les habiletés développées par les élèves dans leurs cours de French Language Arts. Les questions reflètent le programme d'études.

Généralement, les questions sont conçues d'après l'ordre des idées présentées dans le texte. Les groupes de travail d'enseignants de French Language Arts 30–1 s'assurent que les questions sont rédigées dans le but de vérifier les connaissances de l'élève (sa compréhension du contexte et du contenu, sa réaction au texte) et son aptitude à se servir des habiletés reliées aux processus cognitifs.

Les questions respectent la nature de chaque texte; par exemple, une série de questions qui portent sur un poème essaie de faire ressortir les aspects poétiques du poème par l'utilisation d'extraits choisis. On s'attend à ce qu'après avoir relu le poème à quelques reprises, les élèves puissent « l'entendre » au fur et à mesure qu'ils le lisent. Les neuf figures de style suivantes sont les plus fréquemment utilisées lors de l'élaboration des questions : l'allitération, l'antithèse, l'assonance, la comparaison, l'énumération, l'hyperbole, la métaphore, la personnification et la répétition. De même, les questions sur les extraits de pièces de théâtre sont conçues pour faire ressortir les aspects propres au texte. Certaines questions qui portent sur des textes informatifs ou narratifs portent sur l'atmosphère ou le ton créé par l'auteur.

Le ton est un élément déterminant dans les textes étudiés. Il permet au lecteur de mieux comprendre les intentions de l'auteur. Il existe plusieurs qualificatifs pour parler du ton. Les qualificatifs suivants ont été sélectionnés comme réponses possibles aux questions qui se rapportent au ton. Un ton peut être : condescendant, méprisant, supérieur, arrogant, détaché, indifférent, insensible, neutre, littéraire, convaincant, persuasif, comique, humoristique, didactique, familier, moralisateur, moqueur, ironique, satirique, passionné, tragique, funeste ou dramatique.

Connaissances reliées au programme d'études

Les questions permettent d'évaluer les connaissances acquises par les élèves et sont reliées au programme d'études :

- compréhension du contexte et du contenu;
- réaction au texte.

Habilités reliées aux processus cognitifs

Les questions sont conçues pour évaluer chez les élèves les habiletés reliées aux processus cognitifs suivants :

- reconnaître et identifier l'information contenue dans les textes présentés à l'examen;
- inférer et analyser des éléments importants des textes présentés à l'examen;
- évaluer les idées, les techniques et les valeurs présentées dans les textes présentés à l'examen.

Tableau de spécification

French Language Arts 30–1 – Examen de diplôme

Partie B : Lecture*

Type de questions selon les catégories**	Habilités reliées aux processus cognitifs			Nombre de questions / pourcentage à l'examen (***)
Connaissances reliées au programme d'études	Reconnaitre et identifier	Inférer et analyser	Évaluer	
1. Compréhension du contexte et du contenu				40-50 questions (55-70 %)
2. Réaction au texte				20-30 questions (30-45 %)
Nombre de questions / pourcentage à l'examen (***)	15-25 questions (20-35 %)	20-30 questions (30-45 %)	15-25 questions (20-35 %)	70 questions (50 %)

*L'examen comprend des textes qui font appel à l'imaginaire, au divertissement, à l'esthétique ou à l'information.

**Les questions rapportées dans les catégories du tableau de spécification correspondent aux RAS CÉ1, CÉ2 du Programme d'études du secondaire deuxième cycle — Français langue seconde — immersion (10-12), Alberta Education (2000).

***Les pourcentages sont approximatifs et peuvent varier selon les textes choisis.

Tableau des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)* relatifs aux habiletés et aux connaissances évaluées dans l'examen de diplôme de French Language Arts 30-1 – Lecture (CÉ1)

		Reconnaitre et identifier					Inférer et analyser					Évaluer				
Compréhension du contenu	<ul style="list-style-type: none"> distinguer les faits des opinions ou les faits des hypothèses 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> distinguer les informations essentielles de celles qui sont accessoires 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> distinguer les faits des opinions ou les faits des hypothèses 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
		A ^m	↗				A ^m	↗				A ^m	↗			
	<ul style="list-style-type: none"> dégager les informations factuelles dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager des relations d'addition, d'opposition, de causalité dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> distinguer les informations essentielles de celles qui sont accessoires 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
		A ^m	↗				A ^m	↗				A ^m	↗			
<ul style="list-style-type: none"> dégager des relations d'addition, d'opposition, de causalité dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager le point de vue de l'auteur 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager le point de vue de l'auteur 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e		
	↗	A ^m	↗			A ^m	↗				A ^m	↗				↗
<ul style="list-style-type: none"> dégager les éléments constitutifs des textes analytiques et argumentatifs tels que l'exposé d'une problématique, la présentation de ses composantes et l'ordre de ses composantes 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager les éléments constitutifs des textes analytiques et argumentatifs tels que l'exposé d'une problématique, la présentation de ses composantes et l'ordre de ses composantes 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e		
		→	A ^m	↗			→	A ^m	↗				→	A ^m	↗	A ^m
<ul style="list-style-type: none"> dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e		
Réaction au texte	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique au texte en confrontant ses idées à celles de l'auteur 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes en s'appuyant sur la pertinence de l'information donnée, sur la cohérence des idées et sur l'organisation du texte 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes en s'appuyant sur la pertinence de l'information donnée, sur la cohérence des idées et sur l'organisation du texte 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
				A ^m	↗			→	A ^m	↗			→	A ^m	↗	
	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique au texte en confrontant ses idées à celles de l'auteur 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
					A ^m					A ^m		↗				A ^m
<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	<ul style="list-style-type: none"> réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation 	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e		

* À noter : Dans le tableau, les RAS peuvent se rapporter à plus d'une habileté parce que les verbes utilisés dans les exemples provenant du programme d'études montrent clairement les différents niveaux d'habileté. Pour en savoir plus, consulter le Programme d'études du secondaire deuxième cycle – Français langue seconde – immersion (10-12), Alberta Education (2000).

Tableau des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)* relatifs aux habiletés et aux connaissances évaluées dans l'examen de diplôme de French Language Arts 30-1 – Lecture (CÉ2)

Reconnaitre et identifier		Inférer et analyser				Évaluer						
9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
<ul style="list-style-type: none"> dégager les éléments qui créent des effets de vraisemblance, de suspense, d'exagération ou de rebondissement découvrir le statut du narrateur (observateur, participant ou témoin) dégager les éléments qui caractérisent le discours poétique tels que figures de style et champs lexicaux 	→	A ^m	↗		→	A ^m		→	A ^m	↗		
		→	A ^m	↗		A ^m			→	A ^m	↗	
<ul style="list-style-type: none"> dégager les éléments qui créent des effets de vraisemblance, de suspense, d'exagération ou de rebondissement dégager le temps de narration : ordre et durée établir des liens narratifs entre le texte et l'image dans la bande dessinée ou le roman-photo analyser les caractéristiques physiques et psychologiques des personnages et les rapports qu'ils entretiennent dans des textes tels que nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre dégager les éléments qui caractérisent le discours poétique tels que figures de style et champs lexicaux analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que personnages, cadre, thèmes, temps de narration et point de vue de narration 	→	A ^m	↗		→	A ^m		→	A ^m	↗		
		→	A ^m	↗		A ^m			→	A ^m	↗	
<ul style="list-style-type: none"> dégager les éléments qui créent des effets de vraisemblance, de suspense, d'exagération ou de rebondissement dégager le temps de narration : ordre et durée établir des liens narratifs entre le texte et l'image dans la bande dessinée ou le roman-photo analyser les caractéristiques physiques et psychologiques des personnages et les rapports qu'ils entretiennent dans des textes tels que nouvelles littéraires, romans, pièces de théâtre dégager les éléments qui caractérisent le discours poétique tels que figures de style et champs lexicaux analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que personnages, cadre, thèmes, temps de narration et point de vue de narration dégager les éléments qui caractérisent le discours poétique tels que figures de style et champs lexicaux réagir au message du texte en relevant des passages qui suscitent des sentiments, des émotions ou des souvenirs réagir au message du texte poétique à partir de ses expériences personnelles 	→	A ^m	↗		→	A ^m		→	A ^m	↗		
		→	A ^m	↗		A ^m			→	A ^m	↗	

* À noter : Dans le tableau, les RAS peuvent se rapporter à plus d'une habileté parce que les verbes utilisés dans les exemples provenant du programme d'études montrent clairement les différents niveaux d'habileté. Pour en savoir plus, consulter le Programme d'études du secondaire deuxième cycle – immersion (10-12), Alberta Education (2000).

Liens aux sites Web

[Site Web d'Alberta Education](#)

[Programmes d'études](#)

[Gestion des examens de 12^e année](#)

Contient les directives spécifiques, les lignes directrices et les procédures rattachées aux examens de diplôme

[Examens de 12^e année](#)

[Passer les examens de 12^e année](#)

Contient des guides pour les élèves, des exemples de réponses et d'autres documents de soutien

[Quest A+](#)

Contient des modèles de questions et des questions tirées d'examens de diplôme antérieurs

[Système d'inscription en ligne Field Test Request System](#)

[Renseignements sur les tests expérimentaux](#)

[Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#)

Contient de l'information au sujet de la notation, des tests expérimentaux, de l'élaboration de questions et de la validation des examens.

[School Reports and Instructional Group Reports](#) (en anglais seulement)

Contiennent des données statistiques détaillées sur le rendement des élèves à l'échelle provinciale, de groupe et individuel sur l'ensemble de l'examen.

Annexe

La liste suivante est une compilation des œuvres littéraires et cinématographiques auxquelles les élèves se sont référés antérieurement pour la rédaction de la Partie A : Production écrite de l'examen de diplôme French Language Arts 30–1. Il est important de mentionner que ce n'est pas une liste exhaustive d'œuvres recommandées. De plus, le fait de sélectionner une œuvre provenant de cette liste ne garantit pas le succès de vos élèves. Il est à noter que les œuvres étudiées en détail dans les cours de French Language Arts depuis la 10^e année et surtout celles étudiées durant la 12^e année représentent de meilleurs choix pour réussir l'examen de French Language Arts.

Les enseignants intéressés à participer à la notation des examens de French Language Arts 30–1 en janvier ou en juin sont encouragés à lire plusieurs des œuvres mentionnées à la page suivante ou à les visionner, selon le cas. La lecture ou le visionnement leur permettra de noter un plus grand nombre de copies et d'avoir une meilleure idée de ce qui se fait dans les écoles de la province.

À quoi ressemble une œuvre littéraire?

Une œuvre littéraire raconte une histoire à des fins esthétiques. L'esthétique en littérature se définit par le style au sens large. On peut alors parler d'univers personnel et de son expression. L'esthétique en elle-même se définit en termes de choix, celui du sujet, de la thématique et de l'interprétation de la réalité. De plus, l'esthétique considère le choix de la langue, de son niveau, des liens entre les mots et de leur mise en valeur et le genre littéraire. Il en résulte que le lecteur averti sait discerner la signature de l'auteur (c.-à-d. le style de l'auteur).

Dans une œuvre littéraire, l'écrivain communique sa vision du monde. L'œuvre peut aussi avoir un pouvoir évocateur; certaines œuvres engendrent toute une symbolique. L'œuvre littéraire est un produit du travail sur la forme. Le langage y est non seulement un moyen de communiquer mais est aussi une fin. L'écrivain valorise la forme en inventant des métaphores, en produisant des alliances inusitées de mots, en renouvelant les images, pour mieux découvrir le monde sous un autre jour. L'œuvre littéraire, comme texte culturel, est reconnue par la société à des fins éducatives, mais aussi à des fins esthétiques.

De plus, l'œuvre littéraire est empreinte d'une certaine intemporalité. Bien qu'elle soit le produit et le miroir d'une époque, elle renferme des valeurs universelles qui la sauvegardent de l'usure du temps. On relit les œuvres littéraires anciennes non seulement pour leurs qualités esthétiques, mais aussi parce que leurs thèmes sont toujours d'actualité.

À travers l'étude d'une œuvre littéraire, il est possible de parfaire nos connaissances de l'histoire et des courants littéraires. Il en est de même pour nos connaissances portant sur les champs lexicaux et sémantiques, la connotation affective et socioculturelle, les registres de langue, les procédés grammaticaux, le ton et le style d'un auteur et même d'une époque. Tout roman ou tout film n'a pas la vertu d'être considéré comme œuvre littéraire ou cinématographique. C'est la richesse de son contenu, l'empreinte laissée par l'auteur, les thèmes, l'intemporalité et le côté esthétique qui s'en dégagent qui permettront de classer tel roman ou tel film comme une œuvre à part entière.

Voici une liste des oeuvres fréquemment citées et abordées dans les écrits littéraires des années antérieures :

Romans

Bonheur d'occasion – Gabrielle Roy
Des barbelés dans ma mémoire – Alain Stanké
Jean de Florette – Marcel Pagnol
Kukum – Michel Jean
L'attentat – Yasmina Khadra
L'Enfant de Noé – Éric-Emmanuel Schmitt
L'étranger – Albert Camus
La gloire de mon père – Marcel Pagnol
La neige en deuil – Henri Troyat
La route de Chlifa – Michèle Marineau
Le comte de Monte-Cristo – Alexandre Dumas
Le paradis des autres – Michel Grimaud
Le sixième jour – Andrée Chedid
Les misérables – Victor Hugo
Manon des sources – Marcel Pagnol
Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran –
Éric-Emmanuel Schmitt
Notre-Dame de Paris – Victor Hugo
Oscar et la dame rose – Éric-Emmanuel Schmitt
Pierre et Jean – Guy de Maupassant
Un homme et son péché – Claude-Henri Grignon
Un sac de billes – Joseph Joffo

Pièces de théâtre

Antigone – Jean Anouilh
Bousille et les justes – Gratien Gélinas
Cyrano de Bergerac – Edmond Rostand
Florence – Marcel Dubé
L'avare – Molière
Le Jeu de l'amour et du hasard - Marivaux
Le malade imaginaire – Molière
Les justes – Albert Camus
Tit-coq – Gratien Gélinas
Zone – Marcel Dubé

Films

Au revoir les enfants!
Chocolat
C.R.A.Z.Y.
Cyrano de Bergerac
Demain tout commence
Intouchables
Incendies
Jean de Florette
Joyeux Noël
L'homme qui plantait des arbres
La famille Bélier
La grande séduction
La vie est belle
Le comte de Monte-Cristo
Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
Le huitième jour
Les choristes
Les misérables
Manon des sources
Maurice Richard
Monsieur Batignole
Monsieur Lazhar
Notre-Dame de Paris
Un homme et son péché
Un long dimanche de fiançailles
Un sac de billes

Autres

Boule de suif – Guy de Maupassant
L'homme qui plantait des arbres – Jean Giono
L'Hôte (nouvelle) – Albert Camus
La parure – Guy de Maupassant
Le petit prince (conte) – Antoine de St-Exupéry
Le silence de la mer (nouvelle) – Vercors
Mon oncle Jules – Guy de Maupassant
Pauvre petit garçon – Dino Buzzati

Personnes-ressources en 2023-2024

Provincial Assessment

Provincial Assessment,
Alberta Education
44 Capital Boulevard
10044, 6^e étage, 108^e Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6

Site Web d'Alberta Education : alberta.ca/education

Provincial Assessment

Sécurité des examens, règlements, horaires et politiques

780-427-1857
Courriel : Exam.admin@gov.ab.ca

Relevés des résultats et demandes pour une deuxième notation

780-427-1857
Courriel : Exam.admin@gov.ab.ca

Renseignements généraux sur les tests expérimentaux

Courriel : field.test@gov.ab.ca

Cas spéciaux, accommodements et exemptions

Renseignements généraux

780-427-9795
780-415-9242
780-427-4215
Courriel : special.cases@gov.ab.ca

Format et contenu des examens, normes provinciales, notation et rapports sur les résultats

Courriel : Diploma.exams@gov.ab.ca

Évaluation des études en français

Courriel : French.Assessment@gov.ab.ca

Inscriptions aux examens de diplôme/*myPass* Alberta Education Help Desk

780-427-5318
Courriel : AE.helpdesk@gov.ab.ca

Renseignements sur les relevés de notes, les rapports scolaires détaillés et les frais pour repasser un examen

780-427-5732
Courriel : StudentRecords@gov.ab.ca

Renseignements sur les notes scolaires et le statut d'élève adulte

780-422-9337

Renseignements sur les certificats de diplôme

780-427-5732
Courriel : StudentRecords@gov.ab.ca

Inscriptions d'élèves et notes

780-422-9337
Courriel : StudentRecords@gov.ab.ca

Évaluation numérique

Courriel : online.assessment@gov.ab.ca

Lorsque vous communiquez avec Alberta Education, veuillez mentionner votre nom et votre titre, ainsi que le nom et le code de l'école. Si vous faites référence à un élève, veuillez mentionner son numéro d'identification (Alberta Student Number).

Personnes-ressources en 2023-2024

Provincial Assessment

***Nouveau** **Satinder Dhillon, Executive Director**
Provincial Assessment
780-422-3282
Satinder.Dhillon@gov.ab.ca

Programme d'examens de diplôme

***Nouveau** **Janet Rockwood, Director**
Diploma Programs
780-422-5160
Janet.Rockwood@gov.ab.ca

Évaluation des études en français

***Nouveau** **Jessica Schultchen, Directrice par intérim**
Évaluation des études en français
587-987-6237
Jessica.Schultchen@gov.ab.ca

Nicole Lamarre, Directrice
Évaluation des études en français
780-422-3535
Nicole.Lamarre@gov.ab.ca

Responsables des examens de diplôme

***Nouveau** **Philip Taranger**
English Language Arts 30-1
780-422-4478
Philip.Taranger@gov.ab.ca

***Nouveau** **Keri Helgren**
English Language Arts 30-2
780-422-4645
Keri.Helgren@gov.ab.ca

***Nouveau** **Sarah Ouellette**
Français 30-1, French Language Arts 30-1
780-422-5140
Sarah.Ouellette@gov.ab.ca

Dwayne Girard
Social Studies 30-1
780-422-5161
Dwayne.Girard@gov.ab.ca

Nathalie Langstaedtler
Social Studies 30-2
780-422-4631
Nathalie.Langstaedtler@gov.ab.ca

Shannon Mitchell
Biology 30
780-415-6122
Shannon.Mitchell@gov.ab.ca

Brenda Elder
Chemistry 30
780-427-1573
Brenda.Elder@gov.ab.ca

Delcy Rolheiser
Mathematics 30-1
780-415-6181
Delcy.Rolheiser@gov.ab.ca

Jenny Kim
Mathematics 30-2
780-415-6127
Jenny.Kim@gov.ab.ca

***Nouveau** **Marc Kozak**
Physics 30
780-422-5465
Marc.Kozak@gov.ab.ca

Stan Bissell
Science 30
780-422-5730
Stan.Bissell@gov.ab.ca

Administration des examens

***Nouveau** **Jessica Schultchen, Acting Director**
Exam Administration
587-987-6237
Jessica.Schultchen@gov.ab.ca

***Nouveau** **Pascal Couture, Director**
Digital Assessment Implementation
780-643-9157
Pascal.Couture@gov.ab.ca

Amy Wu, Coordinator
Business Coordinator (Field Testing,
GED® and Special Cases and
Accommodations)
780-415-9242
Amy.Wu@gov.ab.ca